

dignité de curopalate, avec de grands revenus. Lorsque le rebelle se présenta devant l'empereur, deux de ses écuyers le soutenaient à cause de son grand âge, et Basile ne put retenir un mouvement de surprise, en voyant ce vieillard à qui l'ambition n'avait jamais laissé goûter un seul instant de repos.

BARDAZAN, Syrien d'Édesse, vivait vers 210 de notre ère. Il a composé, en syriaque, une histoire de son temps, dont il est fait mention dans Eusèbe de Césarée et dans Moïse de Khoren.

BARDE s. m. (bar-de — du celt. *bardas*, même sens). Poète et chanteur chez les Celtes : Les *BARDES* gaulois inspiraient, par la magie de leurs airs, la fureur des combats. (Marchangy.) Les *BARDES* les plus célèbres sont *Fingal* et son fils *Ossian*. (Fétis.) Les anciens croyaient les *BARDES* revêtus d'un caractère sacré ; ils chantaient les guerres et les faits éclatants. (Villem.) Telle était la vénération inspirée par les *BARDES*, que leur présence seule suffisait pour désarmer les partis ennemis. (Villem.)

Le barde belliqueux courait de rang en rang.
DELILLE.

Et vous, *barde*, l'oubli s'étendra sur vos vers.
Aux fils des anciens Francs la Bretagne est ouverte.
A. BRIZEUX.

Les *barde* sacrés, sur leurs harpes de fer,
Célébrant tour à tour et le ciel et l'enfer,
Consolaient les ennemis de ces âmes cruelles.
NORVINS.

— Par ext. Tout poète héroïque ou lyrique : *Chateaubriand*, le *BARDE* de la Restauration, se vantait d'être philosophe et républicain. (Proudh.)

Les nations n'ont plus ni *barde* ni prophètes.
LAMARTINE.

Chantons les vastes flots ! Tous les *barde* du monde
Ont chanté les flots gracieux.
A. BARBIER.

Tyrol, nul *barde* encor n'a chanté tes contrées ;
Il faut des citronniers à nos muses dorées.
A. DE MUSSET.

— **Epithètes.** Célèbre, fameux, illustre, noble, généreux, magnanime, sublime, divin, inspiré, poétique, lyrique, exalté, national, patriotique.

— **Encycl.** Hist. Les *barde* étaient les poètes nationaux des Gaulois et des autres populations de la race celtique, Bretons, Irlandais, Écossais, etc. Ils célébraient, en s'accompagnant de la *rotte*, la gloire des dieux et des héros dans les fêtes et dans les solennités religieuses, et excitaient les guerriers au combat par le chant de guerre ou *bardit*. Chez les Gaulois, les *barde* formaient une corporation héréditaire, organisée comme un ordre religieux, et composaient le troisième et dernier ordre de la hiérarchie druidique. Ils étaient non-seulement poètes et musiciens, mais encore théologiens, légistes et historiens ; car, dans ces temps où l'écriture était à peine connue, on confiait à leur mémoire les traditions nationales, les textes de la loi (auxquels on donnait une forme rythmique) et les dogmes de la religion.

Tacite, dans le deuxième livre de ses *Annales*, nous rapporte que les *barde* marchaient en tête de l'armée, revêtus de longs habits blancs, leur harpe à la main et entourés de *barde* inférieurs qui jouaient de divers instruments. Pendant la mêlée, ils se tenaient à l'écart, car leur personne était sacrée et ne devait être exposée à aucun danger ; ils étaient ainsi témoins des actes de vaillance qu'ils devaient plus tard chanter dans leurs poèmes. Quelquefois aussi, ils s'avancèrent, graves et solennels, entre les deux armées, et mettaient fin à la lutte en séparant les combattants. Avant et après le moment décisif de la bataille, ils se rendaient dans le camp ennemi, soit en qualité de hérauts pour porter le défi, soit en négociateurs de paix chargés de discuter toutes les conditions et toutes les clauses du traité. Ils rendaient aussi les derniers honneurs aux braves tombés sur le champ de bataille. Le chef des *barde*, entouré de trente *barde* d'un rang inférieur, qui, à leur tour, étaient suivis chacun de quinze élèves ou aspirants, chantaient les louanges du mort, et célébraient ses vertus, son courage et sa gloire. En temps de paix, ils rendaient les mêmes honneurs aux personnages de qualité et assistaient à toutes les funérailles auxquelles la pompe présidait. Ils se tenaient d'habitude à la cour du prince régnant ou du chef le plus puissant de la nation, et plus ce dernier était avide de gloire et de réputation, plus il augmentait le nombre de ses chanteurs. Dès qu'il les avait choisis, ils ne devaient plus le quitter, et, pendant les repas, pendant les fêtes, pendant les chasses, ils devaient être là pour vanter sa générosité, sa magnificence et son bon goût. Les *barde* profitèrent de cette position exceptionnelle pour accroître leur influence et leur autorité. Bientôt ce ne furent plus de simples chanteurs, mais les conseillers mêmes du prince, ses ministres, et plus d'une fois on vit l'un d'eux entrer dans la famille du chef en épousant sa fille. Si, par une exception fort rare, il arrivait qu'un *barde* commît un crime capital, il obtenait souvent sa grâce. La poésie était alors regardée comme un don divin ; ceux qui avaient reçu cette faveur céleste étaient en quelque sorte au-dessus des lois, et leur personne devenait sacrée. La corporation des *barde* jouissait d'une si haute

estime, que des princes se firent honneur d'y être admis ; le roi *Regner Lodbrog*, entre autres, s'est acquis une immense renommée par ses *barde*s. Son épouse *Aslauga*, qu'on appelle aussi *Kraka*, avait le même talent que lui, et ce couple royal étonnait et transportait son peuple par ses chants inspirés. On a déjà vu que les *barde*s étaient les dépositaires des traditions nationales, des textes de loi, des dogmes de la religion, et qu'ils étaient souvent chargés des fonctions qui, dans ces temps reculés, offraient quelque analogie avec celles de nos diplomates et de nos hommes d'État ; mais leur importance s'éleva plus haut encore lorsqu'ils devinrent les instructeurs de la jeunesse. Appelés à former les jeunes esprits et les jeunes cœurs, ils initièrent à leur science sacrée les fils des principaux chefs, et purent ainsi préparer les destinées futures de leur pays. C'était mettre le comble à leur influence et à leur pouvoir.

Ce fut chez les peuples qui habitaient la Grande-Bretagne que les *barde*s se perpétuèrent le plus longtemps. Là, ils purent se développer de la manière la plus complète ; là aussi, leur poésie atteignit son plus brillant éclat. Dans le pays de Galles, leurs privilèges et leurs immunités furent réglés et fixés d'une façon absolue par le législateur *Howel Dha*, dans l'année 940 ; mais, en 1078, tout l'ordre fut réformé par *Gryffyth ap Conan*. On raconte que *Cadwaladr*, le dernier roi breton, défendit à tout jamais à un *barde* de chanter, parce qu'un jour, dans une grande assemblée, sa manière de jouer et de chanter avait été peu goûtée. Plusieurs princes apportèrent de grandes restrictions aux prérogatives des *barde*s, en les consignants dans certaines provinces, avec défense expresse d'en sortir, et en leur interdisant d'accepter plus de dix schellings quand on les appelait dans une occasion solennelle. Plus tard, les princes s'attachèrent plus directement ces chanteurs de profession, et leur permirent de sortir de leur résidence à trois époques de l'année : à Noël, à Pâques et au dimanche de Quasimodo.

Les *barde*s étaient de véritables aèdes, des historiens naifs qui conservaient oralement le souvenir des exploits passés. Ils racontaient les grands événements des règnes précédents, et, comme les scaldes du Nord, conservaient les traditions primitives de la nation. Mais une autre qualité les faisait rechercher avec beaucoup d'empressement par les familles nobles et riches : c'est que les *barde*s étaient en réalité les uniques dépositaires des généalogies des familles, et que l'aristocratie celtique était extrêmement jalouse de tout ce qui pouvait rappeler la mémoire de ses hauts faits, de ses privilèges et de sa réputation. C'était à la fois une question d'intérêt et une question de vanité. Aussi, de bonne heure, les *barde*s trouvèrent-ils dans ces familles un appui sûr et des ressources qui ne faisaient jamais défaut. Le *barde* de cour occupait la huitième place dans la maison d'un prince. Ses possessions domaniales étaient exemptes de l'impôt. Le prince lui donnait un cheval et lui fournissait un vêtement de laine. Aux trois grandes fêtes que nous avons mentionnées plus haut, il prenait place aux côtés du majordome, qui lui tendait la harpe au moment où il devait en jouer. Il commençait par chanter les louanges de Dieu, et passait ensuite à celles du prince et de son épouse. Le *barde* accompagnait le chef militaire dans ses expéditions, et, lorsque ses chants avaient bien enflammé l'ardeur des guerriers, il avait droit à la meilleure part du butin. Lorsqu'on lui commandait de chanter avec d'autres *barde*s, il recevait une rétribution double. D'après la législation celtique, les frais d'entretien alloués au *barde* consistaient en cent vingt-six vaches. La dot ou *merch-cobr* de sa fille s'élevait à 120 pence, son cadeau de noces à 30 schellings, et son apport conjugal à 3 livres. Les *barde*s qui jouaient de la lyre à trois cordes, du tambour ou du flûte, étaient rangés parmi les joueurs d'instruments de la basse classe. Ils n'avaient pas le droit de s'asseoir, et leur salaire n'était que de 1 penny.

Les poètes se divisaient en quatre classes et les musiciens en cinq classes. L'élève inférieur (*dyscybl yspas*) appartenait à la première classe ; dans la seconde nous trouvons le *dyscybl dyscyblaid* (*discipulus disciplina-bilis*) : il devait connaître douze mètres poétiques différents, et ne pouvait atteindre le grade suivant qu'après un examen, qu'il devait passer dans l'espace de trois années, sous peine d'être dégradé. Ensuite venait le *dyscybl penceirdiaid*, et enfin le *penbardd* ou *penceird*, c'est-à-dire le *barde* supérieur. On ne pouvait atteindre ce dernier et suprême degré qu'après avoir fait preuve d'une science et d'une habileté consommées. Le *penbardd* recevait, comme marque de sa nouvelle dignité, une harpe ou une chaîne d'or ou d'argent. Il prenait en outre le titre de *cadeirfardd* ou de *bardd cadeiriawg*. Les cinq classes des musiciens étaient ainsi réparties : le *dyscybl yspas heb radd*, ou disciple sans grade ; le *dyscybl yspas graddawl*, ou gradué ; le *dyscybl dyscyblaid* ; le *dyscybl penceirdiaid* et le *penceird*. Ce dernier avait le monopole exclusif de l'enseignement. Des luttes poétiques, qu'on pourrait comparer aux jeux olympiques de la Grèce, avaient été instituées. Les concurrents étaient nombreux, et les juges chargés de décerner le prix au vainqueur étaient choisis par le roi lui-même ou par le chef de la nation. Ces

espèces de tournois poétiques étaient désignées sous le nom d'*eisteddfords* et se tenaient à Caerwys, à Aberfraw ou à Mathravel. Mais la conquête du pays de Galles par *Edouard Ier*, en 1284, amena de longues persécutions contre les *barde*s. Ils perdirent tous leurs privilèges, et quoique leurs chants fussent toujours inspirés par les sentiments les plus religieux, et que la morale la plus austère n'y put trouver rien à reprendre, les papes et le clergé catholique ne leur firent pas moins une guerre acharnée et implacable. Cependant l'existence des *barde*s était devenue tellement inhérente à la société même, que, malgré tous les édits et toutes les dissolutions prononcées solennellement, on vit encore, sous le règne d'Elisabeth, quelques tournois poétiques, qui n'étaient plus, il est vrai, qu'un pâle reflet des antiques *eisteddfords*.

En Irlande, l'ordre des *barde*s était héréditaire et se divisait en trois classes : 1^o les *filheda*, qui chantaient dans les combats et dans les fêtes religieuses avec accompagnement de harpes, faisaient partie de la suite des princes et remplissaient, à l'occasion, l'office de hérauts d'armes ou d'ambassadeurs ; ils tenaient à la cour le septième rang parmi les vingt-quatre principaux serviteurs du roi ; 2^o les *breitheamha*, qui rendaient la justice en une foule de cas ; 3^o les *seanachaidhe*, qui s'occupaient de l'histoire et de la généalogie des familles illustres du pays. Comme partout ailleurs, ils étaient en grande vénération, ce qui n'empêcha pas qu'il devint quelquefois nécessaire de comprimer leur esprit d'envahissement ; ils avaient acquis de si grandes possessions territoriales que déjà, l'an 34 ap. J.-C., *Conobar Mac Nessa*, roi d'Ulster, plus tard *Cornac Ulfadha*, et enfin, au VI^e siècle, *Aidus*, durent prendre des mesures sévères pour mettre des bornes à cette cupidité. *Strabon* raconte, dans son *Histoire*, que l'on comptait en Irlande plus de mille *barde*s principaux, et, vers la fin du XVI^e siècle, le tiers de la population avait des prétentions à ce titre et voulait faire valoir ses droits aux privilèges réservés à cette caste. Après la conquête de l'Irlande par *Henri II*, cet état de choses changea, et l'ordre ne put plus se soutenir. Isolément, on en rencontrait encore des représentants dans les principales familles, qui se les attachaient comme généalogistes. Plus d'une fois, sous *Henri VI*, sous *Henri VII*, sous *Elisabeth* même, ils furent l'objet d'arrêts sévères, quand, par leurs chants patriotiques, ils avaient éveillé l'amour de l'indépendance et soufflé l'esprit de révolte dans le cœur du peuple irlandais. Plus la domination anglaise se faisait sentir sur la pauvre Irlande, plus aussi les *barde*s disparaissaient, emportant avec eux les derniers élan de liberté du pays asservi. *Turlough O'Carolan*, mort en 1737, passe généralement pour le dernier des *barde*s irlandais. Ses poésies ont été traduites en anglais par *Furlong*.

Les *barde*s d'Ecosse, ou de Calédonie, ne parurent qu'après ceux de l'Irlande. C'est de la province d'Ulster que les poésies fenniques, parmi lesquelles on peut compter celles d'Ossian, ont passé dans la vieille Calédonie, avec la dynastie des *Dalriades*, dans la seconde moitié du III^e siècle. Les noms d'Ossian, d'Óvran et d'Ullin sont restés immortels, et encore aujourd'hui nous admirons leurs poésies, ou celles qu'on a publiées sous leur nom. C'est en Ecosse surtout que les *barde*s, après avoir joué un rôle plus brillant, finirent par s'attacher aux grandes familles du pays, et devinrent l'ornement des fêtes célébrées dans les châteaux, d'où leurs poésies se répandirent ensuite parmi le peuple, pour y entretenir le respect des chefs. Aussi le christianisme ne put-il les faire disparaître. Ils ne tenaient pas à la religion qui disparaissait, mais ils faisaient plutôt partie de la constitution sociale elle-même. L'un des derniers *barde*s écossais accompagna *Montrose*, et, pendant que se livrait la bataille d'*Inverloch*, il contemplait la lutte des combattants du haut du château de ce nom. *Montrose* crut devoir lui adresser quelques reproches à ce sujet, et le *barde* lui répondit : « Si j'avais combattu, qui aurait chanté votre victoire ? »

L'institution des *barde*s ne put durer si longtemps dans la Gaule. Après avoir épuisé toute leur verve patriotique et tout leur enthousiasme religieux à combattre les Romains, les *barde*s gaulois devinrent impuissants à lutter contre le christianisme ; ils ne se transformèrent pas, ils disparurent. On dit que *Charlemagne* fit recueillir avec le plus grand soin, dans son vaste empire, tout ce qui se rattachait aux chants des *barde*s ; mais la paresse et la négligence des moines laissèrent se perdre ces trésors. D'un autre côté, il paraît certain que le nom de *barde* n'était connu ni chez les peuples germaniques, ni chez les Saxons, et que *Charlemagne* n'y rencontra aucune trace de ces poètes populaires. *Klopstock* et les littérateurs de son époque ont beaucoup parlé des *barde*s allemands, et leur ont attribué des chants moitié guerriers, moitié religieux. On avait commis cette erreur en s'appuyant sur un passage de *Tacite*, où quelques manuscrits portent *barditus* au lieu de *barritus*, qui veut dire cri de guerre. Il est incontestable qu'il y eut des poètes chez les peuples germaniques, mais ces poètes n'ont jamais joué le rôle des *barde*s, ils ne formaient pas une caste comme eux, et ne jouissaient pas des mêmes privilèges.

Barde (LE), ode célèbre de Thomas Gray. Elle appartient au genre classique et est écrite en style pindarique d'un lyrisme très-élevé, et d'une harmonie parfaite, en dépit d'un rythme compliqué. Cette ode offre plus d'effet dramatique et de pittoresque que le *Progrès de la poésie*, autre pièce du même auteur, dont le sujet a de grands rapports avec le *Barde*, mais le coloris en est moins riche et le ton moins majestueux. Gray a emprunté le sujet de son ode à cette tradition, reçue dans le pays de Galles, qu'*Edouard Ier*, après en avoir achevé la conquête, fit mettre à mort tous les *barde*s tombés entre ses mains. L'un d'eux, après avoir vu ses frères massacrés, attend au sommet d'un rocher *Edouard* et sa suite. Aussitôt que le prince paraît, de ses lèvres s'échappe l'anathème contre l'impitoyable monarque. On frémit de colère autour du roi ; mais le *barde*, animé du souffle prophétique, continue ses menaces contre le tyran de son pays et contre sa race tout entière. Il paye d'abord un juste et douloureux tribut de larmes à ceux des siens qu'a immolés la barbarie du vainqueur, et les invite à prophétiser les affreux malheurs qui fondront sur lui et sur sa postérité. Il trace ensuite, en quelques mots énergiques, le tableau de la mort d'*Edouard II*, assassiné par ordre de sa femme *Isabelle* ; il dit la triste fin d'*Edouard III*, mourant délaissé après avoir vu périr son fils le prince *Noir*, puis l'agonie de *Richard II*, qui périt de faim dans un cachot. Il n'oublie pas les terribles luttes de la guerre des deux *Roses*, après lesquelles ses yeux se reposent avec joie sur une nouvelle race, qui viendra occuper le trône avec *Henri VII Tudor*. Il célèbre l'avènement de cette famille et les triomphes de la poésie sous son règne. Après avoir opposé ce tableau aux horreurs que sa bouche vient de prédire, il s'adresse au tyran lui-même : « A toi, dit-il, les noirs soucis et les remords, à moi une fin glorieuse ! » et il se précipite du sommet du rocher.

Barde anglais et critiques écossais. Satire de lord Byron, publiée en 1808. Ce morceau est l'un des premiers essais du grand poète, et suivit de près la publication des *Heures de loisir* (*Hours of Idleness*), son début poétique. Les critiques de la célèbre *Revue d'Edimbourg* ne virent dans les épanchements de cette jeune muse que le sujet d'un de ces articles, cruellement ironiques, dont ils aimaient parfois à amuser leurs lecteurs. Plus d'un talent naissant s'est ainsi vu écrasé sans pitié par ce colosse littéraire, et tel auteur dont le génie et la renommée ont survécu à ses coups, comme *Woodsworth*, *Southey*, *Montgomery*, et tant d'autres, sont restés soumis à ses sarcasmes périodiques. Lord Byron est peut-être le seul dont les représentations aient amené en quelque sorte à composition les aristocrates calédoniens. « Cette satire, dit M. Amédée Pichot, atteste l'exaspération du jeune poète. La verve de ce poème est remarquable. Pourquoi l'auteur ne s'est-il pas contenté de frapper ses agresseurs, sans confondre dans son aveugle ressentiment presque tous ses contemporains ? On croirait voir un gladiateur qui, révolté dans l'arène, tournerait son glaive non-seulement contre les juges barbares à qui son inexpérience servirait de risée, mais encore contre ses frères, condamnés comme lui à amuser leurs cruels loisirs. Que d'inimitiés particulières lord Byron s'est attirées par ces imprudentes attaques, que l'amour-propre seul l'a depuis forcé de soutenir ! » C'est ce que le poète a sans doute compris plus tard, lorsqu'il a supprimé de lui-même ce poème dans ses œuvres, ainsi que son *Épître à Horace*, dans laquelle il avait renouvelé cette querelle et dont il arrêta l'impression après le tirage de la seconde édition. Néanmoins, le coup était porté, et les critiques apprirent à compter avec le poète.

Barde ou Ossian (LES), opéra en trois actes, paroles de Deschamps, musique de Lesueur, représenté à l'Académie royale de musique, le 10 juillet 1804. La scène se passe en Calédonie. *Rosalma* est l'héroïne, et *Ossian* le héros. Le songe dans lequel *Ossian* croit voir tous les héros de sa race est la scène la plus remarquable de l'ouvrage. Les décorations et la perspective des palais aériens étaient, dit-on, d'un effet magique. La musique de Lesueur, composée dans un style qui s'écartait des idées reçues, eut des admirateurs enthousiastes et des détracteurs non moins passionnés. On ne peut en méconnaître l'originalité et le caractère grandiose et simple, mais plutôt religieux que dramatique.

BARDE s. f. bar-de — (du bas lat. *barda*, bât.) Art milit. anc. Nom donné aux lances de métal dont on couvrait les membres des guerriers et le poitrail d'un cheval de bataille : Les *BARDES* des chevaux se composaient du chanfrein, de la cervicale, du giro et des flancs ou flanchières.

— Manég. Longue selle de toile piquée et rembourrée.

— Art cul. Tranche mince de lard, dont on enveloppe les pièces de gibier et les volailles qu'on veut rôti :

J'y vois de gros gardes
Cuirassés de *barde*s,
Fortant halberdes
De sucre candi.

BÉRANGER.

BARDE (Jean de LA), marquis de Marolles-sur-Seine, où il naquit vers 1600, mort en 1692. Il fut douze ans ambassadeur en Suisse,